Saison 2024 - 2025

ENFANTS - ADOS

A B C D Z'ARTS

Cormeilles en Parisis

INSCRIPTION aux cours d'ART PLASTIQUE

Prénom:

Association Loi 1901

Immatriculée Siret n° 397 883 232

Siège: 13 rue Thibault Chabrand 95240 CORMEILLES EN PARISIS

Présidente : Piera ROUX Tel.: 06 25 52 13 75 e-mail: pieralain.roux@gmail.com

Secrétaire : Mélika ECHIVARD e-mail: melpouss@yahoo.fr

Trésorier : Alain ROUX

E-mail:

Tél. fixe:

NOM:

Adresse:

Date de naissance :

Tel. mobile:

L'inscription aux cours dispensés par l' ABCD Z'ARTS implique l'adhésion à l'association.

et le paiement du prix des cours pour la durée de la saison selon le tarif ci-dessous

Votre règlement par chèque bancaire

Tarif pour la saison 2024 - 2025

- Séances de 2h.00 ► 350 € en 1 fois, ou 3 chèques :140 € + 105 € +105 €
- Séances de 1h.30 > 305 € en 1 fois, ou 3 chèques :125 € + 90 € +90 €
- ♦ Réduction de 10% du prix des cours pour 2 cours, ou 2(ou +) élèves de la même famille

Activités	Planning des cours -> entourer l'horaire choisi				
	Mardi	Mercredi	Vendredi	Samedi	
DESSIN - PEINTURE Séance de 2 h.00		10h.→ 12h. 14h.→ 16h. 15h30 → 17h30	17h30 → 19h30	10h.→ 12h. A 10h30→ 12h30 C	
DESSIN - PEINTURE Séance de 1 h.30		14h.→ 15h30 15h30.→ 17h 17h.→ 18h30	18h.→ 19h30	9h→ 10h30	
DESSIN - "MANGAS" <u>Séance de 2 h.00</u>				14h. → 16h. 16h.→ 18h.	
Modelage de la TERRE Séance de 2 h.00 Séance de 1 h.30				10h30→ 12h30 9h→ 10h30	

- ▶▶ Attention : si le cours de votre choix principal ne pouvait être maintenu, en raison d'un effectif trop faible, indiquez un choix secondaire :
- Nos tarifs annuels s'entendent pour :

→ 30 séquences de cours : 1h30 ou 2h.

- fournitures comprises, (sauf carton à dessin : format 37x52 cm)

Les conditions générales d'inscription sont consultables sur notre site internet

▶ Acceptez- vous que des photos de vos travaux et de vous même soient prises durant les cours et soient utilisées pour les besoins de publicité et de communication de l'association (journal, affiches, etc ...) : oui \Rightarrow \Box / non \rightarrow \Box

AUTORISATION DE SORTIE - ATTESTATION D'ASSURANCE extra scolaire

J'autorise mon enfant à partciper aux sorties organisées par l'association pour les visites en Musées. Je certifie que mon enfant est assuré en responsabilité civile pour toutes activités extra scolaire, et je joint une copie de l'attestation d'assurance correspondante.

► En cas d'urgence : - maladie ou accident vous autorisez l'administration ou le professeur à faire transporter votre enfant vers l'établissement hospitalier le plus proche.

- personne à prévenir :

tél. domicile / travail / portable :

▶ Votre signature ci contre, pour accord sur l'ensemble	date :	Signature :
des conditions d'inscription et sur le Règlement Intérieur		